

Communiqué de presse

Date : 25.04.2016

Le Dialogue culturel national a approuvé son programme de travail pour 2016-2020

Le Dialogue culturel national a approuvé aujourd'hui son programme de travail. Pour la première fois, celui-ci portera sur une durée de cinq ans, s'adaptant ainsi à la période de l'actuel Message culture. Avec ce programme commun, cantons, villes, communes et Confédération poursuivent le but énoncé dans le Message culture de renforcer leur action dans le sens d'une « politique culturelle nationale ». La promotion de la littérature, la participation culturelle et la politique des musées sont fixées comme prioritaires. Le patrimoine culturel et les monuments historiques ainsi que la collaboration dans le domaine des bibliothèques sont d'autres thèmes sur lesquels se pencheront des groupes de travail communs. Des domaines dont l'importance a été soulignée, tels que les statistiques culturelles, feront en outre l'objet d'une attention particulière.

Le Dialogue culturel national, réuni ce matin à la maison de Watteville à Berne, a approuvé son programme de travail pour la période 2016-2020. Il se donne trois priorités, définir les mesures à prendre pour combler les lacunes dans la promotion de la littérature, développer une stratégie commune en matière de participation culturelle et, sur le plan muséal, accompagner l'entrée en vigueur des nouveaux soutiens de l'Office fédéral de la culture (OFC) aux institutions, ainsi que les recherches de provenance en matière d'art spolié. En dehors de ces trois priorités, un groupe de travail veillera également à assurer une meilleure coordination en matière de patrimoine culturel et monuments historiques et un autre s'occupera d'enjeux communs dans le domaine des bibliothèques.

La présence culturelle à l'étranger, les traditions vivantes, les gens du voyage, le design et les médias interactifs, la danse, ainsi que la consolidation de bases de travail, notamment les statistiques sur la culture, sont en outre des thèmes revêtant une importance politique toute particulière pour les cinq ans à venir.

Alors que les précédents programmes portaient sur une période bisannuelle, les partenaires ont pris la décision d'adapter la durée de celui-ci à celle du Message culture. Ils en font ainsi un instrument utile de coordination et d'échange pour la mise en œuvre des différentes mesures, dans la logique d'une « politique culturelle nationale » à même de relever les défis communs.

Institué en 2011, le Dialogue culturel national réunit les représentants des instances politiques et spécialisées des cantons, des villes, des communes et de la Confédération. Présidé à tour de rôle par chacun des partenaires, il vise à renforcer la collaboration entre les différents échelons étatiques.

Les instances politiques sont l'organe de pilotage stratégique du Dialogue culturel national et réunissent le Chef du Département fédéral de l'intérieur, des représentants de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, de l'Union des Villes suisses ainsi que de l'Association des Communes Suisses. Elles adoptent notamment les programmes de travail sur les grands axes et les priorités de travail communs, pour parvenir à une meilleure coordination des politiques culturelles menées par les divers échelons étatiques.

Le dernier programme de travail 2014-2015 a mis un accent particulier sur la politique des musées, la protection du patrimoine et les monuments historiques, la littérature ainsi que la statistique culturelle.

Informations : Nicole Lamon, Cheffe de la communication DFI, +41 78 756 44 49
Roland E. Hofer, CDIP, +41 52 632 73 68
Martin Tschirren, Directeur suppléant UVS, +41 76 561 16 52
Reto Lindegger, Directeur ACS, +41 78 768 94 32